



# Gestion Publique Réactive

Bureau de la Recherche - IGPDE

N° 55 - juin 2013



## Autriche : l'Académie internationale de lutte contre la corruption

Pays siège de nombreuses organisations internationales, l'Autriche a souhaité cofonder et accueillir sur son territoire un établissement de formation et de recherche unique au monde, entièrement dédié à la lutte contre la corruption et à une meilleure gouvernance.

Installée officiellement le 8 mars 2011 à l'initiative conjointe de l'Office de lutte antifraude de l'Union européenne (OLAF), du Bureau des Nations unies pour la lutte contre la drogue et la criminalité et de la République d'Autriche, l'Académie internationale de lutte contre la corruption (en anglais, IACA) de Laxenburg a le statut d'organisation internationale<sup>1</sup> et se veut être un acteur majeur de la lutte contre la corruption.

### Promouvoir la convention des Nations unies contre la corruption

C'est lors de la 75<sup>e</sup> assemblée générale d'Interpol à Rio de Janeiro en 2006 qu'a été évoquée pour la première fois l'idée de créer une académie internationale de formation à la lutte contre la corruption pour les 186 États membres de l'organisation policière mondiale. Le 2 septembre 2010, Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations unies, présidait, à Vienne, la conférence fondatrice de cette nouvelle institution en présence de 120 États, d'organisations internationales et de représentants des secteurs public et privé. Trente-cinq pays ont signé l'accord fondateur. Aujourd'hui, le nombre de partenaires s'élève à 67<sup>2</sup> (64 pays et 3 organisations internationales).

L'académie est financée par les revenus de ses prestations ainsi que par des « contributions ». Tout donateur doit s'engager, s'il n'est pas déjà partenaire, à souscrire à l'ensemble des valeurs de l'Académie, à ne pas exercer une quelconque pression ni influence sur elle, à ne pas mettre en cause son intégrité, son impartialité et son indépendance et à accepter la publication de son don (s'il est supérieur à 1 000 euros) conformément à la politique de transparence.

Dirigée par un bureau des gouverneurs, élu lors de la première assemblée plénière du 29 novembre 2012<sup>3</sup>, l'IACA est représentée par son secrétaire exécutif, doyen et chef des services administratifs, Martin Kreutner<sup>4</sup>, nommé à ces fonctions par le bureau pour quatre ans.

<sup>1</sup> [http://www.iaca.int/IACAcontent/IACAdocuments/Treaty/2010\\_09\\_02\\_Treaty\\_french.pdf](http://www.iaca.int/IACAcontent/IACAdocuments/Treaty/2010_09_02_Treaty_french.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.iaca.int/index.php?option=com\\_content&view=article&id=52&Itemid=53](http://www.iaca.int/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=53)

<sup>3</sup> <http://www.presseportal.de/pm/107332/2371544/erste-vertragsstaatenkonferenz-der-internationalen-anti-korruptionsakademie-in-wiener-uno-city>

<sup>4</sup> <http://www.iaca.int/IACAcontent/IACAdocuments/Martin%20KREUTNER%20official%20CV%20English%202013.pdf>

## Une offre diversifiée et évolutive

L'IACA se présente comme un centre international d'excellence et de compétence ayant pour objectif d'être le point d'entrée pour toutes les questions liées à la corruption. Elle propose des séminaires, modules de formation, ateliers ainsi qu'un mastère spécialisé anticorruption<sup>5</sup> accessible aux secteurs public et privé. Des sessions de formation sur mesure, en collaboration avec d'autres organisations (PNUD, FAO ou encore l'Institut international de la médiation<sup>6</sup>, dont le siège est également à Vienne) peuvent être réalisées à la demande. Partant du postulat que la corruption « ne connaît pas de frontières, touche tous les pays et secteurs de la société et ne peut être endiguée avec les méthodes d'enseignement traditionnelles », l'Académie opte pour une approche holistique (interdisciplinaire, interrégionale, interculturelle, intersectorielle et durable). Par son enseignement, elle traite de la problématique de la corruption sous tous ses aspects et en analyse toutes les implications. L'Académie veut offrir aux décideurs des secteurs public et privé, des organisations internationales et de la société civile un forum d'échange d'idées en matière de lutte contre la corruption.

À noter : l'IACA propose pour la première fois à l'automne prochain une formation sur la thématique de la corruption dans l'achat public<sup>7</sup> qui combinerait enseignement à distance (trois semaines, en deux sessions) et présence sur le campus (une semaine). Celle-ci s'adresse à toute personne impliquée dans au moins une des phases clés de la procédure (publication, attribution, contrôle, enquête, voire sanction). Il sera notamment demandé aux participants de rédiger un document présentant une proposition de stratégie anticorruption et d'exposer une méthode pour sa mise en œuvre dans leur propre pays. Parmi les intervenants figurent des représentants de la Banque mondiale et de Transparency International.

## Plusieurs pays restent encore à convaincre

Si un grand nombre de pays touchés par la corruption ont déjà fait le choix de rejoindre cette organisation, on peut toutefois remarquer l'absence de plusieurs « grands » (Canada, Chine, États-Unis, Japon) mais aussi de 12 États membres de l'Union européenne (dont l'Allemagne et la France). Pour y remédier, l'Académie vient de recruter, à compter du 1<sup>er</sup> août prochain, l'ancienne ministre fédérale de la Justice, Claudia Bandion-Ortner, qu'elle a spécialement chargée de ce dossier<sup>8</sup>. Elle doit prendre contact avec les gouvernements nationaux et plus spécialement les services qui coordonnent la prévention de la corruption (en France, le Service central de prévention de la corruption, créé en 1993 et rattaché au ministère de la Justice).

C'est en poursuivant ce même objectif que l'IACA a organisé le 29 mai dernier<sup>9</sup>, au Centre international des Nations unies de Vienne, une présentation à laquelle ont participé 50 États, à la fois membres et non membres. Ces derniers ont été informés des dernières réalisations de l'Académie et encouragés à faire parvenir leur demande d'adhésion officielle avant le 8 octobre pour pouvoir participer à la deuxième assemblée plénière qui se tiendra à Bangkok du 9 au 11 décembre 2013.

Tout pays membre de l'ONU peut, de droit, devenir partenaire de l'Académie. La demande doit être faite auprès du ministère fédéral autrichien des Affaires internationales et européennes<sup>10</sup>.

**Jean-François Adrian**

<sup>5</sup> [http://www.ots.at/presseaussendung/OTS\\_20130207\\_OT0207/iaca-launches-the-first-global-master-in-anti-corruption](http://www.ots.at/presseaussendung/OTS_20130207_OT0207/iaca-launches-the-first-global-master-in-anti-corruption)

<sup>6</sup> <http://www.theioi.org/fr/i-ii>

<sup>7</sup> [http://www.iaca.int/index.php?option=com\\_content&view=article&id=215&Itemid=1](http://www.iaca.int/index.php?option=com_content&view=article&id=215&Itemid=1)

<sup>8</sup> [http://www.krone.at/Oesterreich/Bandion-Ortner\\_wird\\_im\\_August\\_neuen\\_Job\\_antreten-Kein\\_Richterposten-Story-269164](http://www.krone.at/Oesterreich/Bandion-Ortner_wird_im_August_neuen_Job_antreten-Kein_Richterposten-Story-269164)

<sup>9</sup> [http://www.iaca.int/index.php?option=com\\_content&view=article&id=99&Itemid=91](http://www.iaca.int/index.php?option=com_content&view=article&id=99&Itemid=91)

<sup>10</sup> [http://www.iaca.int/index.php?option=com\\_content&view=article&id=75&Itemid=89](http://www.iaca.int/index.php?option=com_content&view=article&id=75&Itemid=89)